



TOURAINE INTER AGES  
UNIVERSITÉ  
18, rue de l'Oisilet  
37550 Saint Avertin  
Tel. 02 47 25 10 98  
[secretariat@uiat.org](mailto:secretariat@uiat.org)

# TOURAINE INTER AGES UNIVERSITÉ

## Procès-verbal

### de l'Assemblée générale ordinaire

du jeudi 24 novembre 2022  
en salle 100 de la Camusière

Avec **283 adhérents présents et 186 pouvoirs (soit un total de 469 voix)**, le quorum était largement atteint et pour sa première Assemblée Générale en tant que présidente, Françoise Parisot-Lavillonnière pouvait déclarer la séance ouverte.

En introduction, elle devait rappeler que le printemps 2022, alors que la pandémie recule, s'est ouvert dans un contexte d'incertitudes politiques, économiques et sociales. Et c'est pourtant, soulignait-elle, dans un tel environnement que TIA prend tout son sens pour offrir à ses adhérents un lieu convivial pour s'enrichir et se développer. « *En un mot, être des citoyens en pleine capacité de promouvoir notre capacité d'être et de vivre comme nous le souhaitons* ».

Les différents responsables politiques (présidents et maires) de l'Agglo excusés, l'AG accueillait Mmes Catherine Reynaud, adjointe au maire de Tours ; Maud Dublineau, conseillère municipale de Saint-Avertin ; Solenne Mady, chargée de mission au CCAS de Tours et Alexandra Bardet-Vigier, du Crédit Mutuel, la banque qui soutient TIA depuis des années.

Mme Reynaud, au nom du maire de Tours, assurait que « *les associations contribuent au bien-être, à combattre la solitude ; les associations, c'est la solidarité, c'est le bénévolat (merci aux bénévoles) et vous avez, concluait-elle, tout le soutien de la ville de Tours* ».

<p>1. <b>Présentation du rapport moral 2021-2022</b> Incluant le rapport d'activités</p> <p>→ Vote n°1</p> <p>2. <b>Présentation du rapport financier 2021-2022</b></p> <p>3. <b>Après le rapport des contrôleurs aux comptes</b> → Vote n°2 : Rapport financier</p> <p>→ Vote n°3 : Affectation des résultats</p> <p>→ Vote n°4: Quitus aux dirigeants sur l'exercice 2021-2022</p>	<p>4. <b>Renouvellement du conseil d'administration</b> → Vote n°5</p> <p>5. <b>Budget prévisionnel 2022-2023</b> → Vote n°6.</p> <p>6. <b>Montant des droits d'adhésion 2023-2024</b> → Vote n°7</p> <p>7. <b>Élection des contrôleurs aux comptes</b> → Vote n°8</p>
--	--

#### Le rapport moral.

**Les enjeux/** Dans l'année écoulée, TIA a dû relever plusieurs enjeux : les suites de la pandémie ; la fermeture des salles du sous-sol de la Rotonde correspondant à la perte du tiers de notre capacité d'accueil ; l'éventualité d'une augmentation du loyer ; le non-retour de 450 adhérents (après le confinement) ; et l'orage du 5 juin dernier qui a provoqué de gros dégâts des eaux dans les plafonds du château.

**Les mesures mises en place/** Le non-renouvellement du poste de secrétariat ; le gel provisoire de certains projets ; l'application de la hausse du montant de l'adhésion votée à l'AG 2021.

**Les ressources/** Grâce à Tours Métropole, les travaux de réparation du château ont été réalisés au mois d'août et ont permis de reprendre l'activité en septembre. Notre assureur étant le même que celui de Tours Métropole, nous avons pu être remboursé rapidement ; grâce à M. Laurent Raymond,

maire de Saint-Avertin, les salles prêtées « pour un an » sont à nouveau mises à notre disposition ; grâce à M. Emmanuel Denis, maire de Tours, la ville a renouvelé sa confiance à Tia en versant une subvention de 4.000 euros ; grâce à M. Frédéric Augis, président de Tours Métropole Val de Loire, le conseil métropolitain a accepté de nous attribuer une subvention de 15.000 euros qui couvre la totalité de nos loyers et de nos charges. La rentrée s'est donc effectuée sous un ciel moins ombrageux que celui auquel nous nous attendions.

**Les perspectives/** Elles sont basées sur la satisfaction des adhérents et donc des bénévoles. Renforcer l'attractivité de TIA, c'est intensifier ce degré de satisfaction par la qualité et la fiabilité. Il s'agit d'écouter les besoins des adhérents et de faire remonter leurs attentes. Ainsi la possibilité d'un paiement des cotisations en deux fois est étudiée très sérieusement. Il s'agit d'améliorer les locaux avec des espaces d'accueil plus conviviaux, des écrans d'accueil et d'informations mais aussi de rationaliser et harmoniser la gestion (qui passe notamment par la centralisation des achats et par le renouvellement du parc informatique).

Il s'agit aussi de refondre le site Internet ; de moderniser la ligne graphique de TIA ; d'éditer un livret d'accueil du bénévole pour renforcer le sentiment d'appartenance à l'association ; mais encore de formaliser des partenariats et d'écrire un plan de sobriété énergétique, preuve de l'engagement citoyen de TIA.

La Présidente insistait alors pour remercier les 230 bénévoles pour leur engagement quotidien sans faille et ceci quelques soient les domaines pris en charge. « *Tous œuvrent, chacun dans son champ de compétence à votre bien-être à votre satisfaction* ».

Pour tenir ces objectifs, nous avons besoin d'un pivot régulier et permanent : TIA va embaucher un/une collaborateur/trice à mi-temps pour assister les bénévoles, assurer le suivi des dossiers et appuyer les comptables.

Enfin la Présidente annonçait deux rendez-vous en 2023 : le **samedi 15 avril** au château de Cangé pour danser ; le **samedi 17 juin** à la Camusière pour fêter les 45 ans de TIA. D'autres dates sont d'ores et déjà programmées.

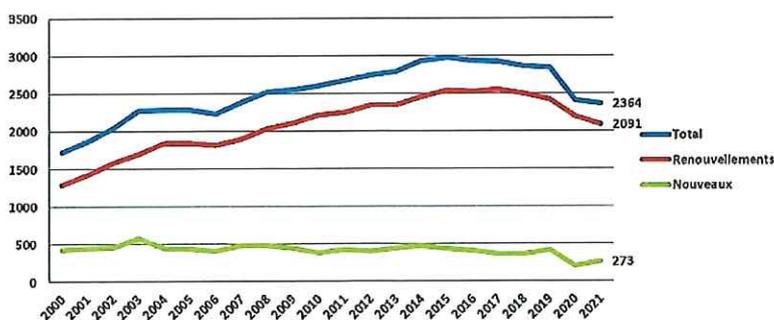
### Le rapport d'activité

Marie-Claude Boissy, présidente adjointe présentait plusieurs graphiques concernant le public de l'association, ses acteurs et les activités que TIA propose.

Le chiffre majeur de cet exposé est 2364 : c'est le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation (2091 renouvellements et 273 nouveaux inscrits). En vingt ans, on a pu observer après le pic de 2015, une légère érosion, puis la chute due à la pandémie (450 adhérents en moins) puis une stabilisation autour de 2400 adhérents.



### EVOLUTION DU NOMBRE D'ADHERENTS



On compte 64 % de femmes (chiffre quasi stable, lui aussi) pour 36 % d'hommes pour une moyenne

d'âge de 72 ans. 80 % des adhérents habitent dans les communes de la Métropole (dont 759 à Tours et 461 à Saint-Avertin). TIA fonctionne avec 3 salariés (Baptiste, Agnès et Ratiba), 18 prestataires pour des activités spécifiques (essentiellement sportives) et 234 bénévoles (131 femmes et 103 hommes) qui sont la force vive de TIA.

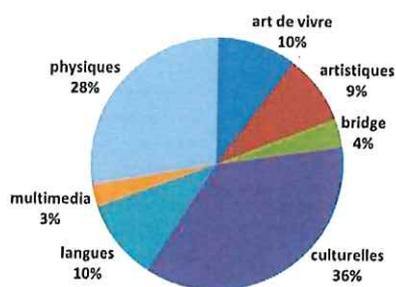
Parmi ces bénévoles, 196 d'entre eux animent une activité (22 à la bibliothèque, 38 en langues, 28 en activités physiques par exemple). Enfin, 81 bénévoles participent au bon fonctionnement de TIA dont les 21 membres du Conseil d'administration, les 24 hôtesses d'accueil, les 21 membres des services support (trésorerie, gestion des adhérents, services généraux et réseaux informatiques) et les 15 de l'équipe communication.

Le programme de TIA comprend 220 sessions dans un peu plus d'une centaine d'activités différentes. Là encore, c'est en langues et en activités physiques qu'on trouve le plus grand nombre de sessions (48). Ce sont d'ailleurs dans les domaines culturels (36 %) et sportifs (28 %) que l'on note le plus d'adhérents.



### LES INSCRIPTIONS PAR DOMAINE

En moyenne 2,06 activités par adhérent



Enfin Marie-Claude Boissy la bibliothèque (plus de

devait rappeler que 5000 ouvrages), les

conférences (22 entre octobre 2021 et juin 2022 ou une chaque semaine de octobre à juin en dehors des périodes scolaires), le Trait d'Union (9 numéros, le dernier depuis peu adressé dans les boîtes mail des adhérents) ont repris ainsi que quelques événements comme une pièce de théâtre, une exposition artistique, une fête ouverte au public (en juin) et l'hommage rendu à dix-neuf bénévoles qui arrêtaient leur mission à TIA.

**VOTE N° 1.** Le rapport moral et le rapport d'activités étaient **approuvés l'unanimité** par un vote à main levée.

### Le rapport financier

Patrick Gigout, le trésorier devait d'abord analyser les comptes de résultats pour l'exercice 2021/2022. Quelques éléments non budgétés dans les recettes (la subvention de la Métropole, des provisions non utilisées, les assurances après le dégât des eaux) et des charges grevées par les services extérieurs. Enfin, il convient d'ajouter les gains liés aux projets qui n'ont pas été réalisés du fait du climat d'incertitude. D'où un résultat excédentaire de 71.735 euros.

COMpte DE RESULTAT 2021- 2022 : PRODUITS			COMpte DE RESULTAT 2021- 2022 : CHARGES			
PRODUITS	2021	2022	CHARGES	2021- 2022	2022- 2023	variation
vente adhésions	116 311 €		SCHEMES	22 413 €	11 875 €	10 538 €
cotisations adhésions	189 290 €		TRAVAIIS DE RESTAURATION	5 517 €	48 212 €	42 695 €
ventes d'ouvrages	0 €		AUTRES SERVICES EXTERIEURS	176 216 €	14 324 €	161 892 €
ventes d'activités	11 318 €		PROJET ET IDEES	3 397 €	2 781 €	616 €
<b>RECETTES</b>	<b>296 399 €</b>		TRAVAUX DE LOGEMENT	11 476 €	66 736 €	55 260 €
DOTATIONS DE DEDOUANEMENT	14 000 €		AUTRES CHARGES EN GOUVERNEMENT	48 €	91 €	43 €
AUTRES PRODUITS DE DEDOUANEMENT	6 634 €		CHARGES FINANCIERES	0 €	0 €	0 €
PRODUITS FINANCIERS	775 €		CHARGES EXCEPTIONNELLES	311 €	4 742 €	4 431 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	18 778 €		CHARGES	35 501 €	29 150 €	6 351 €
REFRANCE SUR PROVISIONS	0 €		dotations sur aménagements	37 014 €	19 604 €	17 410 €
TRANSFERT DE CHARGES	5 395 €		provisions pour charges	2 488 €	751 €	1 737 €
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>338 601 €</b>		<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>247 173 €</b>	<b>238 911 €</b>	<b>28 262 €</b>
			RESERVE PROVISIONS	21 414 €	0 €	

**COMpte DE RESULTAT 2021- 2022 : PRODUITS**

- \*Total des produits de 338,6K€
- + 208,9K€ / année précédente, année amputée des avoirs Covid -103,8 K€)
- \*Les variations significatives :
  - Baisse légère des droits adhésion, corolaire de celle du nb d'adhérents -2 159€
  - Hausse des cotisations, tirée par les augmentations tarifaires +22 240€
  - Subvention TMVL +10 000€
  - Solde provision avoirs Covid 16 776€
  - Remboursement assurance 4 159€
- \*Ecart / budget : +51 K€ dont 31K€ exceptionnels

**COMpte DE RESULTAT 2021- 2022 : CHARGES**

- \* Total des charges de 267,173€
- > 200 + 28.152€ / année précédente, effet de la reprise d'activité
- Services extérieurs : + 45,266€ (dont Prestataires : +38,759€)
- Coûts salariaux : -35,321€ (non remplacement Secrétaire)
- \* Ecart / budget : - 47 K€
- Hypothèses non réalisées (ec hausse des loyers)
- Dépenses réduites (décalage assurance, annulation réception AG, ...)
- Projets décalés (site internet, serveur informatique en juillet, ... et contacts de prudence (élaboration budget, engagements de dépenses)
- Résultat : 71.435€ (écarts / budget : 51K€ + 47K€)

Les contrôleurs aux comptes (MM. Favreau et Le Roux) attestaient ensuite de la « sincérité » de ces comptes.

**VOTES n° 2,3,4.** Suivaient **trois votes tous acquis à l'unanimité** : le rapport financier, l'affectation des résultat excédentaire de 71.735 euros sur un fond de réserve et le quitus aux dirigeants.

Puis on passait au renouvellement du Conseil d'administration avec 3 départs, 3 renouvellements et 5 nouvelles candidatures.

**VOTE n° 5** (élections des administrateurs). L'élection à bulletin secret donnait un **score moyen d'approbation de 97 %** pour 466 votes exprimés, 1 blanc ou nul (les 3 renouvellements obtenaient respectivement 465,460 et 454 voix).

Le trésorier présentait alors le budget prévisionnel bâti sur une hypothèse de 2400 adhérents, d'un panier moyen de 125 euros, des tarifs d'activités stables et des subventions renouvelées à l'identique. Patrick Gigout devait préciser qu'avec 2364 adhérents et un panier de 125,7 euros, le total recettes apparaît de 296.000 euros soit tout près des 300.000 euros envisagés.

PREVISIONNEL 2022 - 2023 : PRODUITS			
PRODUITS	2022 - 2023	2021 - 2022	Variation
Droits adhésion	129 010 €	115 171 €	13 839 €
Cotisations d'activités	371 000 €	169 789 €	2 211 €
Ramures et cotisations	0 €	0 €	0 €
Recettes d'activités	14 800 €	11 239 €	3 561 €
<b>RECETTES</b>	<b>314 810 €</b>	<b>296 199 €</b>	<b>18 611 €</b>
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	39 000 €	14 000 €	5 000 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 500 €	5 653 €	-3 153 €
PRODUITS FINANCIERS	900 €	775 €	125 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0 €	16 776 €	-16 776 €
REPRISE SUR PROVISIONS	0 €	0 €	0 €
TRANSFERT DE CHARGES	0 €	-5 205 €	-5 205 €
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>337 210 €</b>	<b>338 608 €</b>	<b>-1 398 €</b>

**Total prévu des produits de 337.210€, quasi stable**

- Hypothèse centrale : 2400 adhérents avec un panier moyen de 125€
- Hausse des droits d'adhésion (+5€ qui génère une recette supplémentaire +13.839€)
- Tarifs des activités quasi stables
- Subventions conservées
- Pas de produits exceptionnels

PREVISIONNEL 2022 - 2023 : CHARGES			
CHARGES	2022 - 2023	2021 - 2022	Variation
ACHATS	24 900 €	22 433 €	2 467 €
SERVICES EXTERIEURS	61 136 €	53 657 €	7 479 €
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	329 000 €	106 244 €	22 816 €
IMPOTS ET TAXES	4 500 €	3 707 €	793 €
SALAIRES ET CHARGES	93 009 €	61 475 €	31 534 €
AUTRES CHARGES DE GESTION	100 €	40 €	60 €
CHARGES FINANCIERES	0 €	0 €	0 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	150 €	113 €	37 €
DOTATIONS :	24 355 €	19 903 €	4 452 €
déduction aux amortissements	21 891 €	17 041 €	4 850 €
provisions pour charges	2 500 €	2 460 €	40 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>337 210 €</b>	<b>267 173 €</b>	<b>70 037 €</b>

**Total prévu des charges de 337.210€, en progression de 70.037€**

**Contexte inflationniste :**

- Prestataires : Taux horaire de 38€ à 40€
- Salariés : impact annuel des 2 augmentations de +2,5%
- Majoration prudentielle (charges locatives, assurance, ..)
- Recrutement d'un salarié à ½ temps : 25.000€
- Réalisation des projets reportés : site internet, aménagements locaux...

→ Budget proposé à l'équilibre

Côté charges, on notera une progression assez nette et un contexte inflationniste qui risque d'avoir un impact. Néanmoins TIA s'appuie sur un budget prévisionnel proposé à l'équilibre de 337.210 euros, budget crédible mais fragile somme toute, car dépendant de la tournure des événements.

**VOTES 6, 7.** Suivront les votes pour le budget prévisionnel (**unanimité**), pour l'approbation du maintien des droits d'adhésion (55 euros pour les adhérents, 42 euros pour les bénévoles) avec **1 abstention**.

**VOTE 8.** Ainsi que le renouvellement du mandat des contrôleurs aux comptes, Pascal Favreau et Henri Grillet, nouveau contrôleur remplaçant Jacques Le Roux (**unanimité**).

En fin d'AG, la présidente devait répondre à **trois questions** : sur le co-voiturage (que TIA ne peut prendre à sa charge) ; sur un catalogue informatisé de la bibliothèque (cette option figure dans le cahier des charges de la refonte du site) ; et sur la création d'un cours de poterie (reste à trouver un animateur, un local et à acheter le matériel).

Puis le pot de l'amitié réunissait les participants autour d'un buffet dans le hall du bâtiment R.

La Présidente : **Françoise PARISOT-LAVILLONNIERE**

*Françoise Parisot-Lavillonniere*

Les secrétaires de séance : Joëlle MOUNIER et Hervé CANNET

*Joëlle Mounier*  
*Hervé Cannet*

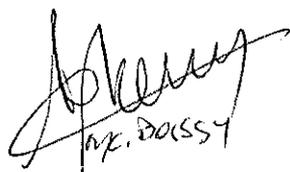
# TIA ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Jeudi 24 novembre 2022

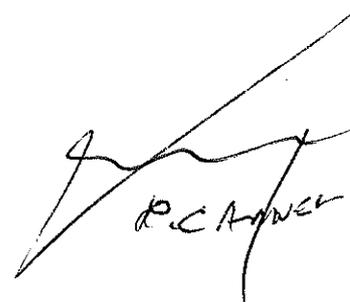
## Résultats du vote

présents	283	A
pouvoirs	186	B
Présents ou Représentés	469	A + B
bulletins dépouillés	467	C
Blancs ou Nuls	1	D
Suffrages exprimés	466	C - D

Candidats	Suffrages exprimés	Nombre de voix rayées	Ont obtenu	%
Marie-Claude BOISSY	466	6	460	98,7
Anne-Marie COURANT	466	12	454	97,4
Jacques DUVERGER	466	0	466	100,0
Patrick GIGOUT	466	1	465	99,8
Joëlle JARRIGE	466	0	466	100,0
Bernard MEUNIER	466	0	466	100,0
Marylène MOUSSET	466	0	466	100,0
Maryse VALADIER	466	1	465	99,8

  
M.C. BOISSY

  
Patrick Gigout

  
A.M. COURANT

